



## PRECONISATIONS DE L'IFV APRES UN GEL DE PRINTEMPS

Après un gel d'une importance majeure comme vient de le connaître le vignoble français, la vigne reste en état de « choc physiologique » 2 à 3 semaines. Suite à cette période statique, il faudra estimer précisément l'impact du gel par ilots. L'IFV vous propose quelques conseils pour agir.

### L'Estimation des dégâts

Estimer des dégâts après un gel de printemps est nécessaire pour optimiser les travaux à mettre en œuvre. Les dégâts ne peuvent être évalués précisément qu'à partir de la reprise de croissance de la vigne (soit environ 3 semaines après l'épisode gélif).

- **Des dégâts jusqu'à 40 %** : la vigne va compenser la perte de récolte par les autres rameaux indemnes (si les conditions climatiques à la floraison sont optimales, la récolte pourra être pleine à la récolte).
- **Des dégâts entre 40 % et 60 %** : la récolte sera partielle et il faudra veiller à assurer le bois de taille pour l'hiver.
- **Des dégâts supérieurs à 60 %** : il n'y aura pas ou peu de récolte. L'objectif principal sera de faire du bois de taille pour l'hiver suivant et préserver l'architecture du cep.

### Point important

Aucune intervention ne doit être entreprise sur les vignes avant le redémarrage de la végétation. Il est inutile d'enlever les rameaux gelés qui se dessècheront naturellement. L'apport de fertilisant ou de biostimulant pour favoriser la reprise de la pousse n'a pas d'efficacité après un épisode gélif. La vigne va enclencher seule des processus de cicatrisation et la reprise de végétation.

### L'ébourgeonnage

Lorsque les dégâts ne dépassent pas les 40 %, la vigne compense la perte de récolte avec les autres bourgeons restant. L'ébourgeonnage doit donc être réfléchi de manière habituelle. En revanche, au-dessus de 40 % de perte, l'ébourgeonnage doit en priorité permettre d'assurer du bois de taille pour l'hiver. L'ébourgeonnage après un gel est très utile car il permet un gain économique en étant plus rapide que la taille. En effet, la réalisation d'un ébourgeonnage est essentielle après des dégâts de gel importants pour éviter des chantiers de taille longs et fastidieux l'hiver suivant (la taille de vignes gelées et non ébourgeonnée nécessite 30 à 40 % de temps supplémentaire). L'ébourgeonnage favorise également l'aération du feuillage améliorant ainsi l'induction florale pour l'année suivante. Enfin, il permet de choisir les bois pour reconstruire le cep et ainsi préserver son architecture.

### L'ébourgeonnage des vignes gelées doit être raisonné selon trois critères :

- Eliminer les pampres pour privilégier les repousses de bourgeons sur la tête ;
- Conserver un rameau dans le flux de sève sur la tête de la souche pour former un courson ;
- Conserver au moins un rameau sur du bois d'un an pour conserver une branche qui porte des fruits.

### Plantation

Lorsqu'une plantation a subi des dégâts de gel, l'ébourgeonnage doit être minutieux afin

de conserver le rameau le plus bas et ainsi préserver l'établissement du tronc lors la taille suivante.

Repousser d'un an la mise à fruit est également recommandé et envisageable pour limiter l'impact d'un second débourrement sur des jeunes plants ayant peu de réserves. Un apport d'engrais en foliaire durant la saison est possible pour aider au développement optimal des plants.

### **La protection phytosanitaire**

Pour les parcelles gelées jusqu'à 60 %, la protection phytosanitaire doit s'envisager normalement en fonction des stades phénologiques du feuillage restant. Tandis qu'il est nécessaire d'attendre que la végétation redémarre sur les parcelles plus touchées et attendre le stade 7-8 feuilles étalées, pour débiter la protection de la vigne et ainsi préserver les bois.